



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement No 770504.



# Patrimoine Culturel Maritime et Côtier - Trois piliers d'analyse

Katia Frangoudes

UMR AMURE, UBO, IUEM



# Définition

Le Patrimoine Culturel Maritime et Côtier (PCMC) est constitué par un ensemble d'éléments matériels et immatériels liés aux activités et aux interactions humaines qui se déroulent dans les zones côtières et marines (géographiques ou culturelles) dans le passé, le présent et les futurs imaginés (Alegret et Carbonell, 2014).



Le développement d'une utilisation et d'une gestion durable du patrimoine prend place au sein d'une communauté de sens

# Un cadre d'analyse basé sur trois piliers

1. Espace, Lieu, Identité (ELI)
2. Risques, Résilience et Adaptation (RRA)
3. Participation, Délibération et Gouvernance (PDG)

## 1. Espace

Absolu, relatif, expérimenté et relationnel

« On est une presqu'île mais on réagit comme des insulaires »

## 2. Le lieu

- Une construction sociale
- Lieu et patrimoine
- Le patrimoine contribue à un sens de lieu et à un lieu d'identité
- Le patrimoine associé à un lieu particulier peut être coopté dans une construction délibérative pour se différencier « d'autres lieux homogènes »
- Le lieu peut servir pour exclure « les autres »
- Besoin d'authenticité

# 3. Identité



## IDENTITE

Identité personnelle

Identité Sociale / groupe

Identité de lieu

*« Je suis né dans l'huître, dans le monde de l'huître, je ne suis pas né dans une coquille d'huître mais [presque] ».*

*« (...) protégeons-nous, ne bougeons pas et ceux qui arrivent de l'extérieur, on les a à l'œil »*

*« Pour beaucoup, ici le principal patrimoine est l'ostréiculture »*

*« Tout petit j'étais très fier parce que j'avais l'impression d'être au bout du monde. J'étais très fier que des gens de l'extérieur viennent visiter notre commune »*



# Risques, Résilience et Adaptation



**Risques et PCMC** : naturels, environnementaux, économiques et anthropiques

**Analysés à partir des concepts Résilience – Adaptation** (biologie et sciences physiques)

**Création d'une typologie pour le PCMC :**

- **Survie et résilience transformative** (1 production sociale) plus adaptée aux changements des aspects sociopolitiques du système (bas vers le haut)
- **Adaptation** : effort délibéré pour réduire la vulnérabilité aux menaces et accroître la capacité adaptative

*« On subit l'érosion de plein fouet compte-tenu de l'orientation, du vent, de la mer, etc. »*

*« D'année en année, on a de plus en plus de monde »*

**Adaptation –résilience**  
Création d'un itinéraire  
*« ostréiculture »*



# Participation – Délibération

- Participation

- Groupe large
- Communication
- Peu ou pas de prise de décision
- Symbolique



- Délibération

- Petits groupes
- Agents du changement
- Dévolution du pouvoir de décision
- Porteurs de sens



# Gouvernance participative et délibérative

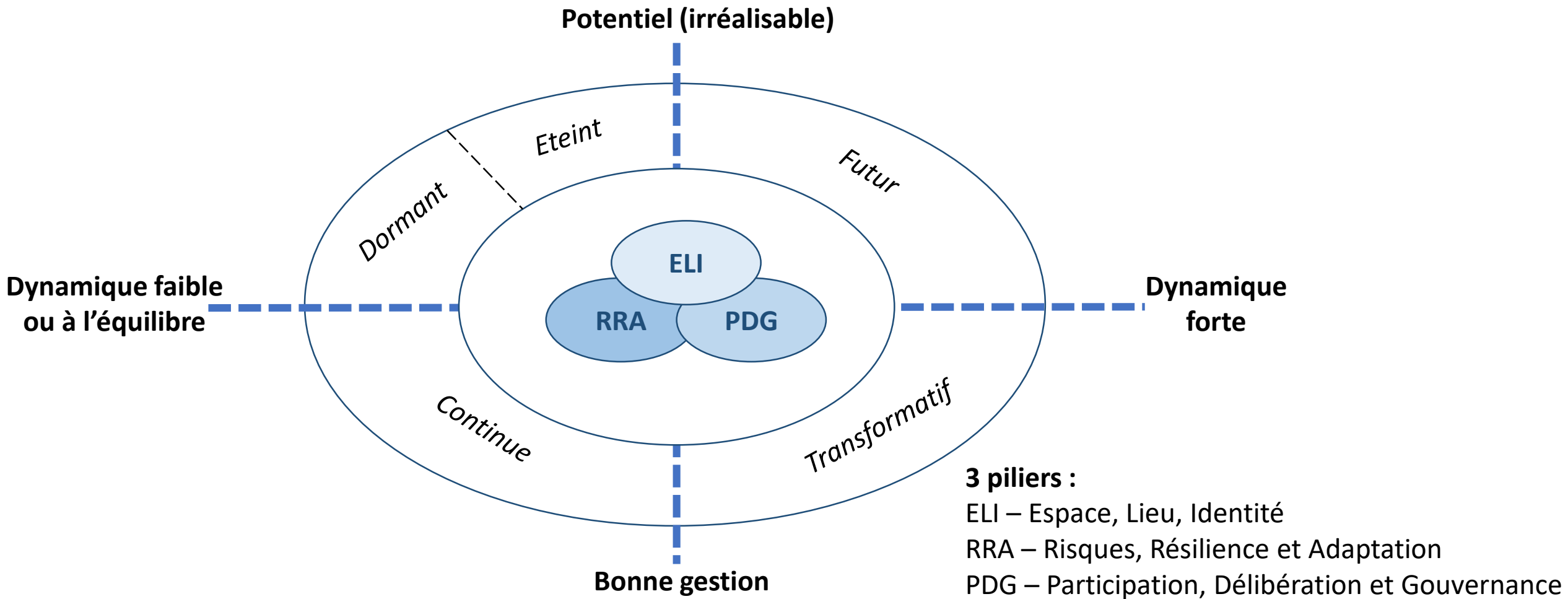


Défis pour le Patrimoine Culturel :

- L'inclusion est souvent problématique. Est-ce que les acteurs peuvent vraiment changer les choses ?
- Participation souvent façonnée par les discours dominant (ex. tourisme...)
- Les états nations ne traitent pas des contextes / diversité, autres conditions structurelles, inégalité de pouvoir, etc.
- La gouvernance délibérative est une forme de participation plus approfondie mais besoin de comprendre le pouvoir dans la société



# Synthèse des 3 piliers





# Principales catégories de documents de planification à considérer en lien avec le PCMC



Thèmes	Instruments	Source lég.	Objet	Contenu et portée
<b>Mer</b>	DSF	Art. L 219-1 et s. C. env.	Planification de l'espace maritime	Plan + carte des vocations
	<b>SMVM</b>	Art. 57 Loi du 7 janvier 1983	Gestion intégrée des zones côtières	Orientations + zonage
<b>Environnement</b>	Parc national	Art. L 331-1 et s. C. env.	Conservation de la nature	Règlementation et charte
	<b>Parc naturel régional</b>	Art. L 333-1 et s. C. env.	DD et protection du patrimoine naturel et culturel	Charte et programme d'actions
	Parc naturel marin	Art. L 334-3 et s. C. env.	DD et protection de l'env. marin	Plan de gestion et programme d'action
<b>Urbanisme</b>	<b>SCOT</b> (schéma de cohérence territoriale)	Art. L 141-1 et s. C. urb.	Documents d'urbanisme	Orientations et objectifs
	PLU (plan local d'urbanisme)	Art. L 151-1 et s. C. urb.	Documents d'urbanisme	Règlement

NB: Tous les instruments de planification doivent respecter la *loi Littoral*

